

# REMPART et l'animateur

*L'animateur de chantier fait partie intégrante du Mouvement REMPART : il est un maillon indispensable de la dynamique qui unit, autour du projet associatif, les participants bénévoles du chantier.*

## **POUR REMPART, ETRE ANIMATEUR C'EST :**

### **Porter une éthique et un projet**

L'animateur, dans la fonction qu'il exerce au quotidien sur un chantier, est garant du label de qualité et de l'esprit de la charte REMPART. Il est le porteur et l'un des acteurs du projet de l'association locale, projet qui s'inscrit dans un environnement social, culturel et économique particulier ainsi qu'à l'intérieur du Mouvement REMPART.

### **Favoriser la vie collective**

L'animateur est l'élément phare du chantier, la référence pour l'ensemble des volontaires qui participent à cette action. A ce titre, il joue un rôle capital. Il lui appartient notamment de favoriser les échanges et les rencontres dans le respect des différences de chacun ainsi que les prises de responsabilité ; il suscite une réelle dynamique de groupe. Dans cet esprit, l'animateur a pour mission de fédérer les projets individuels de chaque participant bénévole autour du projet commun.

### **Développer des compétences**

L'animateur, sur un chantier, est en relation avec des volontaires venus de tous horizons, dont certains participent pour la première fois à une telle expérience. Sa fonction consiste à organiser au mieux la vie collective, à gérer ce groupe dans le respect des individus, et à initier ceux-ci aux techniques de restauration.

L'ensemble de ces tâches implique de fait que l'animateur maîtrise de nombreuses compétences. Une formation appropriée qu'il peut trouver aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, doit l'aider à acquérir toutes les connaissances et savoir-faire indispensables. Enfin, l'animateur concilie également les exigences de qualité liées à toute activité de restauration (respect des réglementations concernant les monuments historiques, l'archéologie ou encore la sécurité appliquée au chantier de bénévoles) et des exigences liées à l'accueil de personnes (notamment la réglementation sur l'accueil des mineurs).

### **Savoir transmettre**

L'animateur, en s'appuyant à la fois sur la pédagogie du travail volontaire et sur sa propre expérience, facilite l'échange interactif de connaissances entre tous les participants. Il transmet aux volontaires présents sur le chantier, non seulement ses connaissances techniques, mais aussi l'esprit du projet auquel ils participent ensemble. L'animateur doit également permettre à tous les individus de faire l'apprentissage des valeurs de solidarité et de citoyenneté qui animent les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

### **L'animateur participe à la réussite du chantier.**

Une seule personne ne réunissant pas forcément, à tous les instants, toutes les qualités qui sont demandées à un animateur, il est indispensable que se constitue **une équipe d'animation** qui pourra agir, sur le terrain, en complémentarité avec les autres responsables associatifs porteurs du projet.

**POUR CELA  
LES ASSOCIATIONS DOIVENT INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT :  
Intégrer l'animateur à un réseau, un mouvement**

Les associations REMPART favoriseront chez tout animateur le sentiment d'appartenance à un Mouvement, au niveau local, régional, national et international. Ce réseau associatif doit également être un vecteur d'informations et d'échanges qui offre à tous les individus des occasions de se rencontrer et de confronter leurs points de vue. De plus, intégrer l'animateur à un réseau, c'est lui permettre d'accéder à une dynamique de formation au travers des stages proposés par les associations REMPART tout au long de l'année.

**Participer, avec l'équipe d'animation, à la réussite du chantier**

Les associations REMPART doivent tout mettre en oeuvre pour donner à l'animateur les moyens de la réussite recherchée. D'une part, ceci implique qu'elles présentent clairement leur projet local à l'animateur, afin que celui-ci puisse s'engager en toute connaissance.

D'autre part, un chantier doit être préparé longtemps à l'avance ; c'est pourquoi il est souhaitable que l'association fasse participer l'animateur à cette préparation : commande et vérification des matériels et matériaux, recrutement des bénévoles, composition des groupes.... Enfin, il est capital d'associer l'animateur à la réalisation du projet associatif global, qui fédère l'ensemble des activités de l'association, le chantier n'étant qu'un aspect du projet REMPART.

**Faire en sorte que le chantier soit un milieu favorable à l'action de l'animateur**

Les associations REMPART doivent faire en sorte que le chantier constitue un milieu favorable à l'action que l'animateur s'est engagé à accomplir. A cet égard, il est primordial qu'elles favorisent, par tous les moyens dont elles disposent, l'engagement volontaire de tous les participants au projet local.

Elles rechercheront également au cœur du chantier des éléments aptes à prendre des responsabilités à l'avenir et susciteront des relèves qui assureront la continuité et la pérennité du projet associatif.

**POUR CONCLURE**

Un chantier de bénévoles, dans le cadre d'un projet de sauvegarde du patrimoine, doit répondre à des objectifs précis de formation technique et d'apprentissage de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-devenir, tout en permettant l'épanouissement personnel des individus.

L'animateur doit donc trouver dans son engagement au sein du chantier de bénévoles, une réponse à ses attentes personnelles. Il peut s'agir d'une volonté de participer, pour un temps donné, à une action collective ou encore d'un moyen de contribuer activement à la réalisation d'un projet, en s'investissant dans la dynamique de l'association organisatrice du chantier. Dans tous les cas, cette expérience s'inscrit dans une évolution personnelle et favorise une prise de responsabilité et des engagements futurs dans la vie sociale.

*Texte d'orientation générale  
adopté par l'A.G. de Paris  
le 2 juin 1996*